

La communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE recherche son AGENT d'INTERVENTION TECHNIQUE pour la piscine de SOUILLAC

Contexte

Située dans le nord du département du Lot, la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE (CAUVALDOR) comprend 77 communes pour 48 000 habitants.

Créée le 1^{er} janvier 2017, suite à plusieurs fusions successives, et dotée d'un budget de 60 millions d'euros, CAUVALDOR a vu son périmètre d'actions s'étendre au travers de l'exercice de nombreuses compétences : aménagement de l'espace, urbanisme et habitat, voirie, environnement, eau, tourisme, enfance-jeunesse, économie, culture, patrimoine et **activités sportives**.

La collectivité est désormais organisée administrativement en directions générales adjointes positionnées autour de la direction générale des services.

Au sein de cette thématique « activités et équipements sportifs », la collectivité assure la gestion de 5 piscines de plein air réparties sur son territoire : Souillac, Gramat, Biars-sur-Cère, Saint-Céré et Sousceyrac en Quercy.

Dénomination du poste et conditions de recrutement

AGENT d'INTERVENTION TECHNIQUE pour sa piscine de SOUILLAC – CATEGORIE C – FILIERE TECHNIQUE

Cadres d'emplois des Adjointes techniques territoriaux

Rémunération statutaire + congés payés

Lieu d'embauche, besoins et périodes de recrutement : (attention des modifications de dates peuvent intervenir en fonction de l'augmentation de l'énergie)

Piscine de Souillac : 1 poste à pourvoir du 24 avril au 12 octobre 2023

Temps de travail :

- 35 heures hebdomadaires du 24 avril au 7 mai 2023
- 18 heures hebdomadaires du 8 mai au 2 juillet 2023 (travail 6 jours sur 7)
- 23 heures hebdomadaires du 3 au 9 Juillet 2023 (travail 6 jours sur 7)
- 18 heures hebdomadaires du 10 juillet au 8 octobre 2023 (travail 6 jours sur 7)
- 21 heures hebdomadaires du 9 au 12 octobre 2023

Conditions d'exercice et particularités des postes

- Travail isolé
- Travail les week-end et jour férié, avec horaires atypiques : décalés ou fragmentés.

Activités principales

- **Locaux intérieurs :**
 - Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites et contrôler l'état de propreté des locaux
 - Manipuler et porter les matériels (charges lourdes environ 25 kg)
 - Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter

- Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation des produits non polluants (dosage) et autres matériels, différencier les produits acides et alcalins
 - Aspirer, balayer, laver et dépoussiérer les locaux et surfaces
 - Laver les vitres
- **Espaces extérieurs :**
 - Nettoyer les bassins (nettoyage manuel des marches, recoins, pataugeoire (balai aspirateur, balai brosse...))
 - Nettoyer les parois, lignes d'eau et volet roulant
 - Mettre à l'eau et suivre le passage du robot
 - Nettoyer le robot après chaque utilisation (lavage filtres)
 - Nettoyer les plages
 - Nettoyer les pédiluves
 - Vérifier la propreté du site et vider les poubelles extérieures
 - Vérifier le stock de produits
 - Vérifier la machinerie
 - Vérifier les équipements de sécurité des bassins (ex : portillons, ligne d'eau de séparation du petit bassin...)
 - Relever les compteurs d'eau et électricité
 - Arroser les extérieurs (fleurs, pelouse...)
- **Traitement de l'eau :**
 - Analyser et contrôler l'eau des bassins par des tests visuels et chimiques et calibrer les régulateurs en cas de besoin
 - Vérifier le régulateurs (état, alarme...)
 - Vérifier le réservoir pH et chlore
 - Apporter des corrections en stabilisant si nécessaire
 - Relever sur le carnet sanitaire les divers contrôles journaliers
 - Afficher la température de l'eau à l'accueil
 - Laver les filtres des bassins : 5 au total (lavage d'1 filtre tous les jours de la semaine)
 - Vérifier le traitement de l'eau des pédiluves et agir en cas de besoin
- **Trier et évacuer les déchets courants**
 - Changer les sacs poubelles (locaux intérieurs et extérieurs)
 - Opérer le tri sélectif en répartissant les différentes catégories de déchets dans les conteneurs adaptés
 - Contribuer aux économies d'eau et d'énergie
- **Faire une veille technique de l'ensemble de la structure**
 - **Respecter la discrétion requise lors des interventions dans les locaux occupés**
 - **Porter les vêtements, chaussures de sécurité et protections individuelles nécessaires à l'exercice des missions**

Compétences requises

- SAVOIR NAGER
- Les SAVOIRS :
 - Règles de sécurité
 - Consignes et applications des produits d'entretien et techniques



- Les SAVOIRS-FAIRE techniques et méthodologiques :
 - Fonctionnement de l'équipement
 - Techniques d'entretien
 - Connaissances en hydraulique et traitement de l'eau seraient un plus
 - Détention d'un diplôme en électricité serait un plus
- Les SAVOIRS-ETRE :
 - Autonomie
 - Rigueur

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président de la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE
Direction des ressources humaines
Bramefond
46200 SOUILLAC
OU
sur l'adresse électronique :
emploi@cauvaldor.fr

en mentionnant dans l'objet la référence

AGENT d'INTERVENTION TECHNIQUE pour la piscine de Souillac

Votre dossier de candidature devra être composé :

- **D'une lettre de motivation**
- **D'un curriculum vitae actualisé**
- **Des copies des diplômes et brevets**

DATE LIMITE de DEPOT des CANDIDATURES : lundi 13 février 2023

POSTE à POURVOIR : le 24 avril 2023

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

- **Monsieur Cédric ANDRIEUX, Manager Piscines du service activités et équipements sportifs de la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE
au 06 70 13 09 75**

